



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Février 2014

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de Veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt : <http://veillecep.fr/>

NB : La veille du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, organismes de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas les positions officielles du ministère.

Noémie Schaller
Centre d'études et de prospective

INTERNATIONAL

Les États-Unis se dotent d'une nouvelle politique agricole

Après plus de deux ans de négociations, Barack Obama a signé le 8 février le nouveau *Farm Bill* américain, récemment approuvé par le Congrès. Le compromis trouvé entre Républicains et Démocrates prévoit une réduction de 1 % de l'aide alimentaire des *Food Stamps* et une refonte du système d'aides aux producteurs. Les aides directes sont remplacées par un renforcement de la garantie sur les prix. Les céréaliers auront le choix entre des prix de référence fortement rehaussés et un [programme d'assurance des marges](#) basé sur la production historique. Le soutien au secteur laitier fait l'objet d'un remodelage en profondeur : un système de garantie de la marge sécurise les revenus des producteurs et remplace l'ancien « filet de sécurité » qui ne prenait pas en compte le coût des aliments.

Largement salué par la profession agricole, ce texte si longtemps attendu est néanmoins [décrié](#) par une partie des Républicains, dénonçant des dépenses trop importantes, et une partie des Démocrates, inquiets de voir l'aide alimentaire diminuée.

La loi prévoit en outre le doublement de l'aide alimentaire pour les foyers les plus pauvres choisissant de s'approvisionner dans les *Farmers' Markets*, où les agriculteurs vendent directement leur production. Cette mesure est un signal fort pour la promotion des circuits courts et le développement de filières « locales et saines », tandis que le budget alloué aux programmes de promotion de l'agriculture de proximité est sensiblement renforcé.

Pour la première fois depuis leur création, le budget destiné aux programmes de [conservation](#) (protection de l'environnement) est diminué. En revanche, une sorte de « conditionnalité » est introduite, faisant de la protection des sols et des zones humides une condition pour l'éligibilité des programmes d'assurance.

Alexis Grandjean, Centre d'études et de prospective

Source : AG professional <http://www.agprofessional.com/news/243668291.html?view=all>

L'USDA étudie la mise sur le marché de pommes OGM qui ne brunissent pas

Aux États-Unis, l'USDA a consulté le public, jusqu'à la fin janvier 2014, sur la possibilité de mise sur le marché de deux variétés de pommes génétiquement modifiées, élaborées par la société canadienne *Okanagan Specialty Fruits*. OSF a en effet mis au point les *Artic® apples*, des Golden et des Granny Smith dont la particularité est de ne pas s'oxyder à l'air libre. La modification génétique imaginée par OSF permet d'empêcher l'expression des gènes impliqués dans la réaction de brunissement enzymatique : la production de polyphénoloxydase (PPO, responsable du brunissement) est annulée, et les composés phénoliques de la pomme ne se transforment donc pas en pigments, même en présence d'oxygène.

Dans un contexte de vives discussions sur la possibilité d'un étiquetage spécifique des aliments contenant des OGM, cette consultation relance le débat sur les OGM et sur l'image des produits aux États-Unis. Pour les partisans des biotechnologies, les *Artic® Apples* ne présentent pas seulement un avantage cosmétique. Elles permettraient aussi de réduire les gaspillages (moins de pommes abimées et jetées pendant le transport, la commercialisation et à la maison), de promouvoir la consommation de pommes auprès des plus jeunes grâce à un meilleur aspect visuel, et de créer de la valeur en soutenant le marché des fruits prédécoupés (à fort potentiel de développement outre-Atlantique).

A l'inverse, pour les opposants aux OGM, ces pommes posent plusieurs problèmes : elles sont source d'inquiétudes pour la santé humaine et l'environnement, elles présentent un risque de pollinisation accidentelle des arbres et, du fait de l'extinction de l'expression de la PPO, un risque de réduction des défenses naturelles de la plante. Pour les détracteurs des *Artic® Apples*, la principale crainte est liée au fait que la pomme bénéficie pour l'instant d'un image de produit sain. L'absence d'OGM pour la pomme est un argument de vente à la force croissante, pour des consommateurs de plus en plus soucieux de la qualité des produits. L'introduction d'OGM pourrait ternir l'image d'un produit que les consommateurs apprécient tel quel, et par conséquent celle de la filière toute entière.

Pour Simon Ritz, de la mission pour la Science et la Technologie de l'ambassade de France aux États-Unis, « malgré l'homologation probable de l'USDA, l'arrivée massive de pommes transgéniques sur les marchés n'est pas pour tout de suite, les pommiers ne produisant pas de fruits les cinq premières années après plantation. Ce sera donc bien au consommateur de décider dans les années à venir. »

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Sources : *Bulletins électroniques ADIT* <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/75115.htm>

Think tanks : classement international des organisations les plus influentes

Le classement *Global Go-To Think Tanks* de l'université de Pennsylvanie constitue le répertoire le plus complet sur les *think tanks* dans le monde. Publié pour la cinquième année consécutive, il compare plus de 6 000 organisations dans 182 pays, à partir de la contribution de près de 2 000 experts universitaires, décideurs politiques, représentants d'ONG, *think tanks*, etc.

Parmi les acteurs français, l'IFRI apparaît en 25^e position du classement global. L'IRIS figure en assez bonne position dans la catégorie des affaires internationales, l'IDDRI dans celle du développement et le CEPII en matière de politique économique. La France apparaît comme le 6^e pays en nombre de *think tanks*, un niveau proche de l'Allemagne et de l'Argentine, mais inférieur à l'Inde, au Royaume-Uni et à la Chine, et très en dessous des États-Unis.

En matière d'agriculture, deux *think tanks* ressortent comme étant les plus influents : le sud-africain *Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network* (FANRPAN), et l'américain *International Food Policy Research Institute* (IFPRI).

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : Go-To Think Tank

<http://gotothinktank.com/dev1/wp-content/uploads/2014/01/GoToReport2013.pdf>

Les agriculteurs, catégorie socioprofessionnelle la plus exposée au *burn-out* ?

Le cabinet Technologia vient de livrer les premiers résultats d'une étude, combinant entretiens approfondis et sondage quantitatif, qui souhaite préciser le statut nosologique du *burn-out*. Si l'ensemble de la population est concerné (« 12,6% des actifs occupés sont en risque élevé de *burn out* »), il en ressort que les exploitants agricoles sont la catégorie socioprofessionnelle la plus exposée, avec 23,5% de travail « excessif et compulsif », devant les cadres, les artisans et commerçants, et les chefs d'entreprise. Chiffres que l'on ne manquera pas de rapprocher des débats récurrents sur l'importance des suicides chez les agriculteurs.

À ce stade, aucun élément d'analyse n'est avancé. La réalité du *burn-out* fait cependant encore débat. Est-on face à une maladie qui mériterait d'être reconnue comme maladie professionnelle à part entière, ayant sa place dans les tableaux de prise en charge de l'assurance maladie ? S'agit-il au contraire d'une notion mal formée, qui obscurcit la réalité de pathologies spécifiques déjà répertoriées ?

La méthodologie retenue est essentielle pour juger des résultats de l'étude annoncée par Technologia. On suivra donc sa publication avec intérêt, d'autant que l'étude prétend « servir de base à un appel pour la reconnaissance de l'épuisement professionnel aux tableaux des maladies professionnelles ».

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : Technologia

<http://www.technologia.fr/blog/wp-content/uploads/2014/01/Burn-out-Etude-clinique-et-organisationnelle-janvier-2014.pdf>

Le tourisme à la campagne : quelles attentes des différentes clientèles ?

La DATAR publie une étude, réalisée par GMV Conseil, sur les attentes des consommateurs à l'égard du tourisme à la campagne. L'enquête *Destination Campagnes* a pris pour cible différentes clientèles : Belges, Britanniques, Espagnols et Français. Il en ressort que la campagne bénéficie d'un imaginaire très positif auprès des catégories socioprofessionnelles supérieures, qui l'associent à la détente, au ressourcement et à l'authenticité. Cela n'est, à vrai dire, pas très étonnant.

Mais les attentes fortes qui sont exprimées par ailleurs, en termes de « proximité » et « d'accessibilité » des services, sont sans doute relativement contradictoires avec cette idéalisation de la campagne. « Une fois arrivés sur leur lieu de villégiature, les vacanciers n'entendent pas parcourir de grandes distances. (...) en matière de commerces et de services ». Par exemple, 70% de la clientèle « estiment qu'ils doivent être accessibles à moins de 20 minutes ».

Ce développement du tourisme semble ainsi aller de pair avec le mouvement d'éclatement des villes et de périurbanisation, et avec les stratégies d'équipement fortes des communes péri-urbaines.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : DATAR

<http://www.datar.gouv.fr/travaux-n-18-destination-campagnes-etat-des-lieux-et-evaluation-des-attentes-des-clienteles-potentie>

Felfies, réseaux sociaux et besoins numériques des agriculteurs

Alors que les *selfies* (des photos de soi-même prises par ses propres soins) enflamment les réseaux sociaux, les agriculteurs se sont aussi emparés de ce phénomène à leur manière, et ce à travers le monde. Le *Irish Farmers Journal* a organisé un concours de *felfies* sur Facebook, qui a connu un grand succès. Il existe maintenant un blog dédié aux *felfies*, contraction de « *farming* » et « *selfies* », créé par un agriculteur de l'Essex au Royaume-Uni.



P.J. Ryan de Newport, Co. Tipperary, gagnant du concours de *felfies*.
Photo: IRISH FARMERS JOURNAL/FACEBOOK

Ce phénomène donne matière à réfléchir sur le lien entre Internet, médias sociaux et agriculteurs. Un récent sondage (enquête « Agrinautes-agrisurfeurs » 2013 réalisée par BVA pour Terre-net) a montré que 44% des agriculteurs avaient besoin d'Internet en dehors du bureau, sur les parcelles, en salle de traite, etc., et que 22% des agriculteurs étaient équipés de smartphones. Malgré les inégalités numériques qui touchent encore le monde agricole (la moitié des agriculteurs n'a pas accès à Internet à haut débit), l'utilisation d'applications numériques suit une tendance haussière depuis plusieurs années, principalement pour les prévisions météorologiques, le suivi des cours et marchés, la gestion des données en lien avec l'exploitation (élevage, parcelles, comptabilité). Cette enquête a également révélé qu'un quart des agriculteurs utilisait aujourd'hui les réseaux sociaux dans le cadre professionnel. Autant de thèmes qui font écho à la [conférence](#) organisée par le SYRPA intitulée « Réseaux sociaux et agriculteurs : l'agriculture est-elle (enfin) à la page? », qui a eu lieu le 13 février 2014.

Élise Delgoulet et Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Sources : <http://farmingselfie.com/> et Terre-net <http://www.terre-net.fr/materiel-agricole/tracteur-quad/article/l-agriculture-passe-au-tout-numerique-207-96354.html>

ÉCONOMIE

Normes privées : l'autorité de la concurrence s'interroge sur les risques de cartellisation

Le processus de normalisation ou de certification peut-il être utilisé à des fins anticoncurrentielles ? Face à la forte expansion des processus de normalisation et de certification des produits et des services, l'Autorité de la concurrence a décidé de se saisir de cette question.

Dans un communiqué, elle précise que si les normes peuvent avoir un effet bénéfique pour les consommateurs (par exemple en facilitant la comparaison entre produits), il n'est pas exclu

qu'elles constituent parfois des barrières à l'entrée sur les marchés, qu'elles freinent ainsi l'innovation et le développement de nouveaux acteurs, contribuant à la rigidité de certains secteurs et à l'alourdissement des coûts.

Les normes peuvent-elles alors cacher des formes d'ententes entre entreprises ? L'accès à la norme se fait-elle dans des conditions non discriminatoires ? L'Autorité de la concurrence entend à terme formuler un avis et des recommandations sur ce sujet.

Dans le domaine des filières alimentaires, ces questions se posent également. L'OCDE a récemment consacré un séminaire au [rôle croissant des standards privés dans l'agroalimentaire](#). Plusieurs chercheurs y ont évoqué les enjeux de concentration posés par ce phénomène relativement récent.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : Autorité de la concurrence http://www.autoritedelaconcurrence.fr/user/standard.php?id_rub=482&id_article=2292&goback=gde_4216047_member_5832088446314774528#

Marchés publics : la Directive ouvre la porte aux critères éthiques et environnementaux

Avec la nouvelle Directive européenne votée par le Parlement européen, les pouvoirs publics ne seront plus contraints de choisir leur fournisseur uniquement sur la base du prix le plus bas. Ils pourront désormais favoriser l'achat de produits respectant des critères éthiques ou environnementaux.

Le principal changement réside dans la possibilité de faire référence aux caractéristiques « immatérielles » des produits, telles que les conditions de production : modalités durables de production, respect des normes environnementales, respect des réglementations internationales du travail, etc. De plus, la directive permet à présent de se référer à des écolabels. Elle autorise aussi explicitement la mention des principes du [commerce équitable](#), tels que l'exigence d'un prix minimum et le versement d'une prime pour projets collectifs d'intérêt général, dans les appels d'offres publics.

La directive entrera en vigueur en mars 2014. Les États membres ont 2 ans pour la transposer en droit national.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : Parlement européen

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20140110IPR32386/html/March%C3%A9s-publics-vers-un-meilleur-rapport-qualit%C3%A9-prix>

PROSPECTIVE

Analyse du potentiel de réduction des émissions d'ammoniac des élevages français aux horizons 2020 et 2030

Avec 650 000 tonnes en 2010, la France est le premier émetteur d'ammoniac de l'Union européenne. Le NH₃, polluant atmosphérique, provient à 97% de l'agriculture, et à 77% de l'élevage (principalement bovin, mais aussi avicole et porcin). L'Ademe a récemment publié la synthèse de son étude prospective visant à « identifier 10 actions coûts efficaces à l'échelle de la France, pour réduire les émissions métropolitaines d'ammoniac aux horizons 2020 et 2030 », par rapport à 2010 prise comme année de référence. Ce travail a été réalisé par le consortium formé par le CITEPA et les trois instituts techniques des filières animales concernées (Idele, Itavi et IFIP).

Les auteurs ont procédé à une revue bibliographique et ont identifié presque 200 actions

permettant de réduire les émissions d'ammoniac, concernant l'alimentation et la gestion des effluents d'élevage au bâtiment, au stockage et à l'épandage. Outre l'identification de pratiques à potentiel de réduction intéressant, mais présentant des degrés de maturités faibles à très faibles, l'étude a permis l'analyse approfondie de 10 pratiques coûts efficaces, donnant lieu à des fiches chiffrées et détaillées.

Les résultats montrent que le plus gros potentiel de réduction des émissions d'ammoniac repose d'abord sur les pratiques d'incorporation rapide des déjections après l'épandage, puis sur l'épandage et le stockage des effluents (couverture), ces trois leviers concernant toutes les filières animales. Les pratiques au bâtiment et visant à réduire les excréments azotés par l'optimisation de l'alimentation semblent des leviers plus faibles.

En prenant en compte les rapports coût/efficacité, les pratiques les plus prometteuses concernent d'abord les actions sur l'alimentation, puis sur l'épandage, suivies de celles sur le stockage et enfin celles liées au bâtiment. Les seules actions qui ont un coût négatif sont celles qui concernent l'alimentation, et notamment l'augmentation du temps passé au pâturage. Les auteurs soulignent que la préservation de cette pratique est donc un enjeu majeur.

Enfin, l'étude a permis de décrire un certain nombre de freins pouvant limiter le déploiement à large échelle des mesures identifiées. Les auteurs concluent qu'il sera nécessaire « de développer une politique volontariste sur l'ensemble des filières animales, mais aussi sur la fertilisation des cultures », pour atteindre des objectifs ambitieux de réduction des émissions nationales d'ammoniac. Les inventaires nationaux d'émissions devront également être améliorés pour rendre compte des évolutions de pratiques et de l'efficacité des politiques publiques.

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Source : Ademe

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?sort=-1&cid=96&m=3&id=90653&ref=&nocache=yes&p1=111>

Parution du scénario *Afterres 2050*

Le cabinet d'études Solagro vient de publier le rapport *Afterres 2050*, fruit de trois années de travail. Partant du constat que le prolongement des tendances actuelles n'était pas soutenable, l'objectif de Solagro était de proposer, pour la France essentiellement, un scénario alternatif « souhaitable » (un scénario normatif, donc), permettant de répondre, à l'horizon 2050, aux grands défis agricoles et alimentaires. L'exercice entend en effet s'inscrire dans une « triple transition » : nutritionnelle (consommation raisonnée, sobriété), agricole (transition agroécologique ambitieuse) et énergétique (moindre consommation d'énergie fossile et production d'énergie bio-sourcée). Le scénario proposé se veut à la fois ambitieux (les changements sont souvent assez radicaux), raisonnable (mobilisation de pratiques déjà existantes et maîtrisées, respect des besoins nutritionnels) et cohérent techniquement (relations production/consommation et végétal/animal).

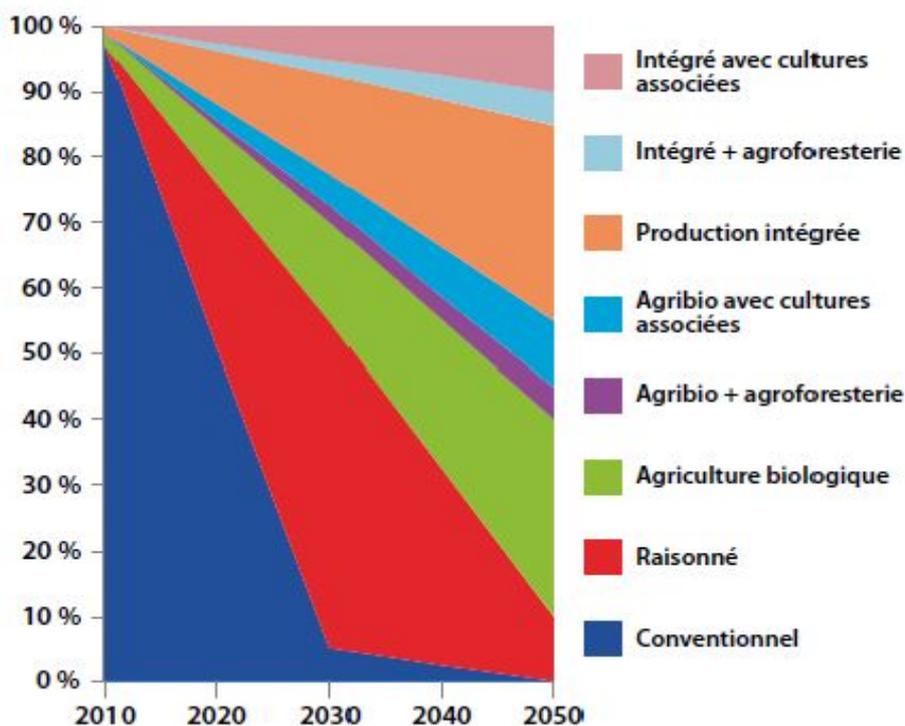
Le scénario fonde l'essentiel de ses résultats chiffrés sur le modèle MoSUT, conçu et développé par Solagro pour la France, qui souhaite assurer cette cohérence physique (tonnages, surfaces, volumes, etc.) entre productions, usages et occupations du sol. La quantification s'opère sur la base de nombreuses hypothèses explicitées au fil du rapport.

Sur le volet « demande », le rapport propose pour 2050 une réduction de 25% de la consommation de protéines en général, et de moitié pour les protéines animales. La consommation de sucre baisserait d'environ 20%. Une baisse très forte est également proposée pour le lait, le calcium étant dès lors majoritairement fourni par d'autres sources, pour un total journalier inférieur aux recommandations du PNNS mais conforme à d'autres recommandations internationales. À l'inverse, les consommations de céréales et de fruits et légumes progresseraient. Les pertes et gaspillages évitables diminueraient de 60% et les pertes non évitables (os, épluchures, etc.) seraient mieux valorisées.

Des transformations toutes aussi nombreuses sont proposées pour le volet « production domestique ». Ainsi, le scénario *Afterres* envisage que 45% de la SAU soient convertis à l'agriculture biologique, 45% conduits en production intégrée et 10% en agriculture raisonnée en 2050. Globalement, les pratiques agroécologiques seraient favorisées : rotations plus longues et plus variées, couverture des sols, agroforesterie, infrastructures agroécologiques, etc.

Pour les productions animales, la moitié des porcs et volailles passerait sous label en 2050 et un quart des ruminants serait « tout à l'herbe ». Les races mixtes progresseraient.

Évolution des parts respectives de différents modes de production, en France, entre 2010 et 2050



Source : Solagro, *Afterres 2050*

Au total, le scénario conduit à une production végétale en baisse de 12% (en tonnes) et une SAU en légère baisse (28 millions d'ha en 2050). Les productions de porc, d'œuf ou de lait seraient divisées par deux et celle de viande bovine par trois. Inversement, la valorisation énergétique de la biomasse (biogaz, biocarburants, bois énergie, etc.) serait multipliée par trois. La consommation d'énergie, comme les émissions de GES, seraient réduites de moitié. Le recours à l'azote de synthèse baisserait de 60% et le NODU serait divisé par trois. La qualité et la gestion quantitative de l'eau s'amélioreraient également.

Si le scénario *Afterres 2050* mise sur la cohérence technique et « physique » (flux et transformation de matières), il n'intègre toutefois pas les dimensions socioéconomiques (prix, marchés, emplois) et il n'est pas décliné spatialement. Ces deux aspects essentiels seront approfondis dans de futurs exercices.

Pierre Claquin, Centre d'études et de prospective

Source : Solagro [http://www.solagro.org/site/im_user/0393_\\$_afterres2050-web.pdf](http://www.solagro.org/site/im_user/0393_$_afterres2050-web.pdf)

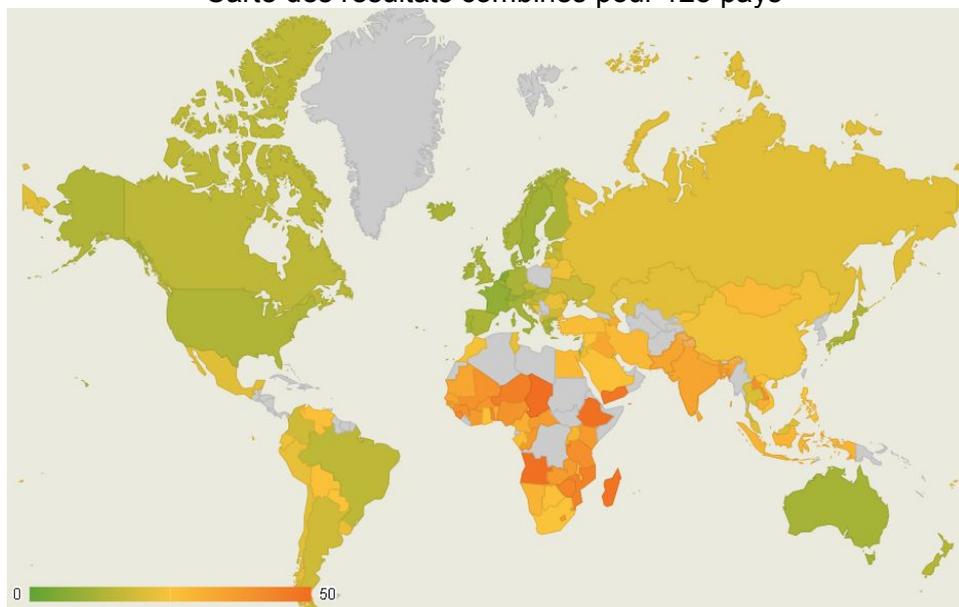
ALIMENTATION

Un nouvel indice de situation alimentaire développé par Oxfam : les Pays-Bas en tête du classement mondial

Oxfam a élaboré un nouvel indice de la situation alimentaire, basé sur quatre grands critères : la quantité, la qualité, l'accessibilité financière de l'alimentation, et l'hygiène alimentaire. L'indice a été calculé pour chaque pays, au moyen de données statistiques internationales

fournies par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et l'OIT (Organisation internationale du travail). La disponibilité des données a permis de calculer l'indice de situation alimentaire pour 125 pays. Les résultats sont présentés sous forme de [cartographies](#) et de [classements](#) interactifs.

Carte des résultats combinés pour 125 pays



L'indice final tient compte des taux de sous-alimentation, de l'insuffisance pondérale infantile, du niveau des prix alimentaires par rapport aux autres biens et services, de la volatilité des prix alimentaires, de la diversité alimentaire, de l'accès à l'eau potable, et des taux de diabète et obésité.

Lecture : les couleurs proches du vert indiquent les pays où la situation alimentaire est favorable, les couleurs proches du orange ceux où la situation alimentaire est défavorable.

Source : Oxfam

Les résultats de l'analyse révèlent que les Pays-Bas figurent en tête du classement « général », suivis par la France et la Suisse. Ces pays combinent une alimentation abondante, de qualité, accessible et caractérisée par une bonne hygiène. Les pays européens occupent les 20 premières places (sauf l'Australie à la huitième place). Les autres pays développés (États-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande, etc.) sont pénalisés dans le classement en raison des taux de diabète et d'obésité dans leur population. Les situations globalement les plus difficiles concernent le Bangladesh, le Laos, le Yémen et une vingtaine de pays africains, parmi lesquels l'Éthiopie, l'Angola et le Tchad, qui occupent les dernières places du classement.

Concernant le coût de l'alimentation, les États-Unis bénéficient de l'alimentation la moins chère et aux prix les plus stables, tandis que le Royaume-Uni est le pays le plus cher d'Europe. Au niveau mondial, la Guinée, la Gambie, le Tchad et l'Iran sont les pays les plus chers, et l'Angola et le Zimbabwe sont les pays où la volatilité des prix alimentaires est la plus marquée. S'agissant du volet « quantité », les pays les plus touchés par la malnutrition et l'insuffisance pondérale infantile sont le Burundi, le Yémen, Madagascar et l'Inde. À l'inverse, les États-Unis, le Mexique, les Fidji, la Jordanie, le Koweït et l'Arabie Saoudite ont les plus mauvais taux d'obésité et de diabète.

Ce nouvel indice de situation alimentaire permet ainsi d'analyser, pays par pays, la capacité des populations à accéder à une alimentation globalement satisfaisante, ce qui n'est pas toujours le cas même si la production alimentaire est suffisante. Les résultats montrent également qu'un grand nombre de pays n'a toujours pas accès à une alimentation abordable et saine : Oxfam appelle donc à une réforme urgente des systèmes de production et de distribution alimentaires, à savoir « accroître l'investissement dans l'agriculture paysanne et à améliorer les infrastructures, afin de stimuler la production agricole, d'éviter les gaspillages et d'améliorer l'accès aux marchés ».

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Source : Oxfam

<http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/br-140115-good-enough-to-eat-fr.pdf>

Une étude américaine relativise la responsabilité des *fast food* dans la prévalence de l'obésité infantile

Une étude, publiée en janvier 2014 dans la revue *American journal of clinical nutrition*, conclut à l'intérêt de prendre en considération la totalité du régime alimentaire quotidien des enfants et non plus seulement leur consommation de repas dans les *fast food*, qui ne seraient pas les principaux coupables de l'obésité infantile.

Les chercheurs ont utilisé pour cette étude les données d'une enquête menée entre 2007 et 2010 et axée sur la surveillance de la nutrition et de la santé publique (*US National Health and Nutrition examination survey*), sur une cohorte de 4 500 jeunes de 2 à 18 ans. La moitié de ces jeunes prend des repas dans un *fast food*. Pour 40% d'entre eux, cette prise alimentaire correspond à moins de 30% de leur apport calorique, et pour 10%, elle correspond à plus de 30% de l'apport calorique. Les auteurs de l'étude ont étudié les relations entre consommation de *fast food*, autres consommations (caractérisées comme « sobre » ou « riche en *snacking* »), et obésité.

Les résultats montrent que les enfants étaient plus susceptibles d'avoir un régime alimentaire « riche en *snacking* » (avec sodas, produits gras et salés, et peu de produits laitiers ou de fruits), lorsqu'ils étaient par ailleurs des consommateurs de *fast food*, que lorsqu'ils ne l'étaient pas. Ainsi, 40% des enfants qui consommaient des *fast food* pour plus de 30% de leur apport calorique, et qui par ailleurs avaient un régime alimentaire « riche en *snacking* », étaient obèses.

Les auteurs en concluent que ce ne sont donc pas les *fast food* pris isolément qui sont responsables des problèmes de surpoids des enfants américains, mais leur régime alimentaire d'ensemble. Le risque consisterait davantage à reproduire le régime alimentaire des *fast food* chez soi qu'à en consommer directement au restaurant.

Selon Connie Diekman (université Washington de Saint-Louis, Missouri), les conclusions de cette étude doivent inciter à une meilleure éducation nutritionnelle globale et aider les familles à choisir des aliments pour équilibrer l'alimentation au foyer.

Cette étude a été co-financée par l'institut national de la santé des États-Unis et la fondation Robert Wood Johnson, association philanthropique créée en 1936 pendant la Grande Dépression. L'objectif de cette fondation est d'améliorer la santé des américains, la réduction du taux important d'obésité chez les enfants étant une des priorités aux États-Unis.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : MedLine Plus

http://www.nlm.nih.gov/medlineplus/news/fullstory_144111.html

Un nouveau rapport sur la politique nutritionnelle en France

Le professeur de médecine Serge Hercberg a remis à la ministre de la Santé, le 28 janvier 2014, un rapport sur la politique de prévention nutritionnelle en France, qui répond à une saisine de juillet 2013. S'inscrivant dans la continuité du *Plan National Nutrition Santé* (PNNS) mis en place il y a 13 ans, ce rapport propose toutefois des mesures plus contraignantes, car les auteurs estiment que les premières recommandations étaient trop axées sur le volontariat.

Parmi les principales propositions figure la mise en place d'une information claire et rapide sur l'étiquetage, pour éclairer le consommateur sur la valeur nutritionnelle du produit. Il s'agirait d'indiquer un score nutritionnel, sous forme d'une variable chiffrée, calculée en fonction des critères de densité énergétique, teneur en sucres simples, teneur en graisses saturées et teneur en sel. Cette variable serait représentée par une lettre de notation, assortie d'une couleur, de manière à être très visible et à orienter l'achat du consommateur. Le rapport propose également, pour les produits ayant un score défavorable, d'interdire les promotions sur ces produits ainsi que la publicité télévisée entre 7 heures et 22 heures.

L'auteur justifie la prise de mesures strictes, qui pourraient être perçues par certains comme une atteinte à la liberté de choix, par le critère de la santé publique mondiale et par l'importance du coût des maladies d'origine nutritionnelle : le rapport souligne que 47 milliards de dollars sont perdus dans le monde du fait des principales maladies non transmissibles d'origine nutritionnelle, parmi lesquelles les maladies cardio-vasculaires et le diabète.

À noter qu'un autre rapport, celui du professeur Arnaud Basdevant, sur la prise en charge des maladies chroniques nutritionnelles, a été rendu public le même jour.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : *La Documentation française* <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000068/0000.pdf>

INNOVATIONS NUMERIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Développement des applications numériques dédiées au secteur du vin en Aquitaine

En Aquitaine, de plus en plus d'applications numériques dédiées au secteur du vin ou de l'œnotourisme sont développées. Depuis trois ans, 13 *start-up* ont ainsi vu le jour pour proposer divers services numériques aux professionnels. Il peut s'agir de personnaliser les bouteilles et les emballages ([Ma bouteille](#)), de lutter contre la contrefaçon des grands vins avec un système de traçabilité ([Qual'ID](#)) ou de suivre la diffusion des produits dans le monde ([Wine Services](#)). D'autres applications s'adressent davantage aux clients, en proposant un service de sommelier virtuel ([SmartCave](#)) ou en apportant des informations sur l'histoire, le cépage, les accords mets/vin, simplement en photographiant l'étiquette avec un smartphone ([Smart Bordeaux](#)). Cette dernière application, mise au point par l'entreprise Kasual, a vocation à être développée dans plusieurs langues et dans plusieurs pays. La région Aquitaine, en partenariat avec le CIVB, a également lancé un *serious game* nommé [Château academy](#), simulant la gestion d'une propriété viticole et visant à susciter des vocations. Enfin, l'œnotourisme n'est pas en reste avec l'application [bordeaux-aquitaine-wine-trip](#) qui permet aux touristes d'organiser leur séjour dans la région. Toutes ces entreprises numériques sont soutenues par Inno'vin, le cluster dédié à l'innovation pour la filière vitivinicole en Aquitaine.

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Sources : <http://www.winestartups.com/> et <http://www.tourisme-aquitaine.fr/actualites/l-onotourisme-au-bout-des-doigts--bordeaux-aquitaine-wine-trip.html>

De nouvelles avancées technologiques pour la production de biocarburants de deuxième génération

Un article récent de *Science* rapporte des résultats prometteurs pour la production de biocarburants. La découverte faite par une équipe de l'université du Wisconsin repose sur une molécule capable de dégrader la lignocellulose, polymère complexe de sucre, en son monomère. L'innovation est dans la capacité du gamma valerolactone d'agir sur toute matière première végétale, y compris le bois. Parmi les obstacles sont cités le temps de réaction, lent, et la purification du substrat de la réaction, qui sera utilisé par la suite dans la conversion du sucre en éthanol par des levures.

Côté français, une étude récente montre que les déinocoques, voie bactérienne choisie par l'entreprise Deinove, ont permis de produire une solution titrée à 9% d'éthanol, un résultat prometteur également pour les biocarburants de deuxième génération.

Ces deux études présentent donc de nouvelles avancées pour la production d'éthanol à partir de lignocellulose, qui devront s'accompagner d'essais à plus grande échelle pour tester la viabilité économique et technique de ces résultats.

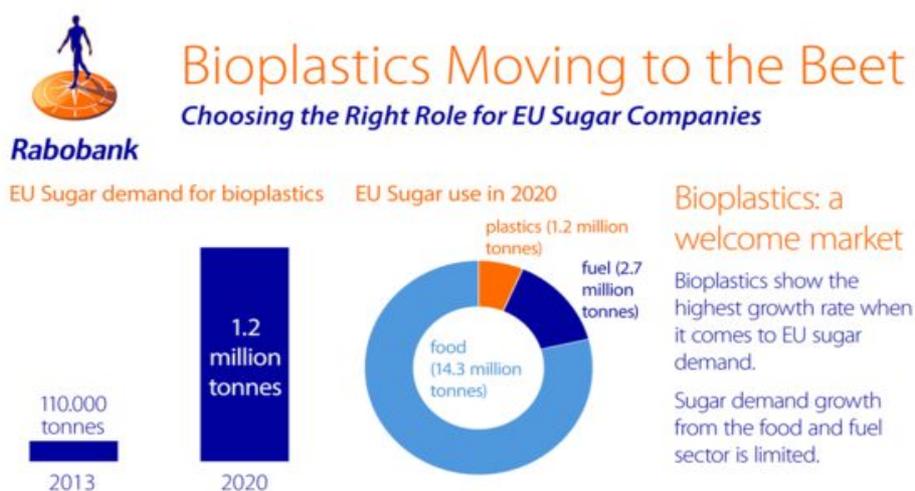
Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Sources : Science <https://www.sciencemag.org/content/343/6168/277.abstract>

Deinove http://www.deinove.com/sites/default/files/pdf_news/140116_cp_deinove_ethanol9.pdf

Bioplastiques, un rapport de la Rabobank

Cette étude intitulée *Bioplastics moving to the beet* a été publiée fin janvier 2014 par la branche de Rabobank en charge de la recherche sur l'alimentation et l'agribusiness. Selon ce rapport, le développement des bioplastiques sera un des grands moteurs de la demande en sucre d'ici 2020 en Europe, principalement à travers les emballages alimentaires. Pour les auteurs, les bioplastiques sont un débouché intéressant, d'autant que la demande en sucre pour l'alimentation, les boissons ou encore les biocarburants aurait une croissance limitée, en comparaison avec ce nouveau secteur (5% pour le bioéthanol contre 40% pour les bioplastiques). Deux grands types de bioplastiques se dégagent de cette étude : ceux visant le mélange ou le remplacement de la matière première fossile par un produit biosourcé, et ceux ayant pour objectif de nouvelles fonctionnalités comme la biodégradabilité.



Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : Rabobank

<http://rabobank-food-agribusiness-research.pr.co/68939-rabobank-report-finding-the-value-route-in-eu-bioplastics>

CLIMAT

La Cour des comptes critique le manque de cohérence et les écueils des politiques climatiques européenne et française

Dans son rapport du 16 janvier dernier, la Cour des comptes française propose une évaluation critique de la politique climatique française et de son cadre européen. Autrement appelée « Paquet Climat Énergie » (PEC), elle est constituée d'un ensemble de directives et de règlements assortis d'objectifs globaux à l'horizon 2020 : -20% d'émissions de gaz à effet de serre

(GES) (par rapport à 1990), 20% de la consommation d'électricité d'origine renouvelable, 20% d'économies d'énergies (par rapport à 2005). La mise en œuvre de ces ambitions passe par une série d'instruments, comme le marché communautaire d'échanges de quotas de GES, le soutien aux filières de production d'énergie renouvelable, etc.

La Cour des comptes critique l'hétérogénéité de cet ensemble, qui en plus de rendre son évaluation complexe, constitue une difficulté pour une mise en œuvre cohérente et un suivi efficace de la politique de lutte contre le changement climatique. Les auteurs prennent pour exemple la multiplicité des horizons, auxquels se réfèrent les différents engagements climatiques européens et nationaux (2012, 2020, 2050, etc.) et pointent surtout l'absence de mise en cohérence des différentes composantes du PEC, qui propose d'atteindre chacune de ses cibles de façon autonome, sans véritable articulation.

Avant d'examiner sa mise en œuvre en France, la Cour des comptes rappelle les particularités nationales en matière climatique. Avec une production électrique issue à 90% de sources non émettrices de CO₂, l'économie française est l'une des moins carbonées d'Europe (1,8 fois moins que l'Allemagne par exemple). De ce fait, les secteurs des transports, de l'industrie et de l'agriculture occupent un poids relatif beaucoup plus élevé dans les émissions nationales que pour la plupart de nos voisins européens. L'agriculture représente par exemple 21% de nos émissions quand cette valeur est en moyenne de 9% en Europe.

Concernant les moyens mis en œuvre, la Cour fait d'abord le constat d'échec des instruments communautaires, à commencer par le marché carbone. Celui-ci a souffert d'un manque de flexibilité ayant empêché tout ajustement du nombre des quotas, alors que cela aurait été nécessaire dans une période de conjoncture économique défavorable. L'absence d'un prix significatif du carbone, qui en découle, a constitué un frein majeur à la décarbonisation de l'industrie.

Les auteurs critiquent en outre des dispositifs mal évalués en amont, comme celui du tarif de rachat de l'électricité photovoltaïque, alors que les montants en jeu sont importants : plus de 20 milliards d'euros de crédits publics sont engagés chaque année dans les investissements énergétiques. La Cour des comptes pointe également les mauvaises organisation et pilotage de la politique climatique, dont le caractère interministériel est insuffisamment affirmé.

Sur le plan des résultats, la Cour note des avancées positives : la France a réduit ses émissions de 13% depuis 2005 et dépassera donc largement son objectif de Kyoto. Mais cette baisse est essentiellement due à la diminution de l'activité industrielle en raison des conséquences de la crise économique. Ensuite, même si la trajectoire actuelle de réduction paraît compatible avec l'objectif de 2020, elle repose sur des hypothèses particulièrement volontaristes (en matière de rénovation de logements par exemple) et pourrait aussi être fragilisée par une reprise économique significative. Sur le plan des énergies renouvelables, l'objectif semble en revanche difficile à atteindre : il supposerait que l'accroissement de production annuelle soit six fois supérieur à celui que nous avons connu entre 2005 et 2011. Enfin, du côté des investissements, les efforts à consentir sont encore considérables : ils devront être accrus de plus de 30% chaque année dans les décennies à venir.

Finalement, la Cour des comptes trace quelques perspectives et souligne les défis à relever pour accomplir la transition énergétique. Dans le contexte actuel, deux bouleversements majeurs l'affectent d'ores et déjà : d'un côté la crise économique, de l'autre le fort développement des hydrocarbures non conventionnels qui a entraîné une « recarbonisation » presque partout en Europe. Cela est particulièrement vrai en Allemagne, où l'intermittence de la production d'énergie renouvelable a nécessité le développement de centrales *back up*, fonctionnant le plus souvent au charbon. La transition énergétique nécessitera donc d'abord des ruptures technologiques importantes, dont la première consistera en solutions de stockage des énergies renouvelables intermittentes. D'un point de vue économique, le choix entre les différentes sources d'énergies devra être appuyé par un calcul en coûts complets, « systémiques », prenant en compte l'ensemble des conséquences économiques induites par le fort développement d'une source d'énergie dans le mix final (pour assurer un approvisionnement électrique stable avec une forte part d'énergie renouvelable, il faut par exemple « surdimensionner » les installations pour compenser l'intermittence). Enfin, dans une économie peu carbonée comme celle de la France, la principale source de réduction d'émissions repose sur les économies d'énergies. Dans cette perspective, la Cour des comptes recommande de se fixer un objectif en termes d'empreinte carbone (plutôt que sur les seules émissions nationales) afin d'influer sur les comportements de

consommation. Parmi les neuf recommandations que l'on peut trouver à la fin de son rapport, elle propose notamment de ne conserver que cet objectif unique et de lui subordonner l'ensemble des autres « cibles » (production d'énergie renouvelable, économies d'énergies).

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Source : Cour des comptes <http://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/La-mise-en-aeuvre-par-la-France-du-Paquet-energie-climat>

Bioénergies, agriculture et changement climatique

Le projet intitulé *Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project (AgMIP)*, coordonné par le [Postdam Institute for Climate Impact Research \(PIK\)](#), vient de publier ses résultats dans une édition spéciale de la revue *Agricultural Economics*. AgMIP mobilise les savoirs de nombreux chercheurs à travers le monde (PIK, IFPRI, IIASA, etc.) autour de plusieurs modèles climatiques et agro-économiques. Cette approche permet de tester la robustesse des conclusions issues des simulations et de mieux cerner les incertitudes.

L'[article](#) sur la bioénergie dans les transports fait l'hypothèse d'une atteinte de l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 2°C. Il en regarde les implications pour le secteur énergétique, plus particulièrement pour la biomasse. Actuellement, le secteur des bioénergies, au niveau mondial, est dominé par la consommation de bois pour le chauffage et de biocarburants issus de la canne à sucre ou des huiles végétales. Dans les conclusions des auteurs, ce sont les énergies issues de résidus forestiers et agricoles, de déchets ou de cultures dédiées, qui verraient leur demande fortement augmenter d'ici 2050 (plus de deux fois la demande actuelle en bioénergies, dites de « première génération »). La comparaison de cinq modèles les amène aussi à dire que la politique ambitieuse d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ne devrait pas impacter fortement le prix des matières premières agricoles.

Parmi les autres articles publiés, l'un vise à comprendre les [répercussions du changement climatique sur la demande en terres agricoles](#). Elle passerait ainsi de 200 à 320 millions d'hectares avec une concentration en Amérique du Sud et en Afrique subsaharienne. Une autre étude porte sur les [impacts du climat sur les rendements en 2050](#) : les effets seraient importants, avec une diminution entre 10 et 38 % pour cinq cultures majeures (riz, blé, maïs, soja, cacahuètes), et très disparates selon les régions.

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : PIK <http://www.pik-potsdam.de/news/press-releases/global-food-markets-climate-impacts-would-be-more-costly-than-bioenergy-effects>

SÉCURITÉ SANITAIRE

Développement de la maladie de la petite cerise sur le continent Nord-Américain

La maladie de la petite cerise menace la filière de la cerise dans l'État de Washington. Cette atteinte virale se manifeste par des fruits de petite taille et au goût insipide voire amer, qui rendent les cerises non commercialisables. La maladie peut être liée à trois virus différents. Il n'y a pas de traitement possible pour l'instant, le seul recours est l'abattage des arbres. Le professeur Tim Smith, de l'université de l'État de Washington, prévoit une extension de la maladie et met en garde contre les conséquences économiques pour la filière cerise.

Cette maladie est connue depuis les années 1930 dans la province canadienne de Colombie Britannique, où elle avait donné lieu à l'abattage de 60 000 arbres. Au Canada, elle a même nécessité l'application de programmes d'éradication.

La maladie a beaucoup progressé en 2013 dans le Nord-Ouest des États-Unis. Elle vient également d'être remarquée pour la première fois en Australie. En Europe, la maladie a été signalée en Suisse et en Allemagne. La station fédérale de recherche en production végétale de Changin (Suisse) a procédé à des travaux sur cette maladie végétale, qui ne semble pas avoir été confirmée en France jusqu'à présent.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : Capital Press <http://www.capitalpress.com/article/20140122/ARTICLE/140129966/1020>

OUVRAGES

Concilier agricultures et gestion de la biodiversité. Dynamiques sociales, écologiques et politiques

Coordination éditoriale de Lisa Durand, Marie Cipièrre, Anne-Sophie Carpentier et Jacques Baudry
Éditions QUAE, 2013, 320 pages



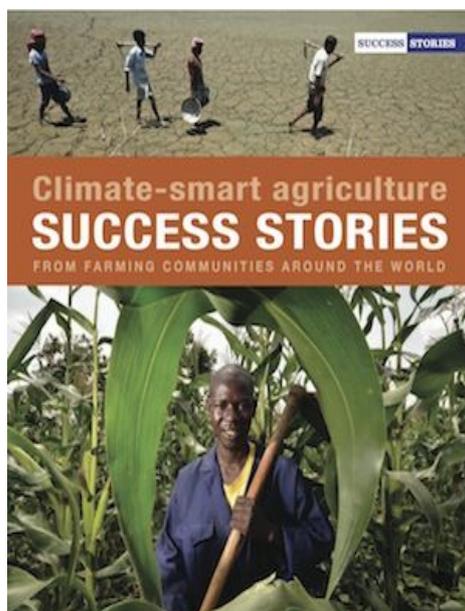
Cet ouvrage présente les résultats de 18 projets du programme de recherche Action publique, Agriculture et Biodiversité (Diva), qui visait à « mieux comprendre les interactions, à différentes échelles, entre les politiques publiques et la biodiversité sur les territoires agricoles ». L'originalité de ce programme était de s'intéresser à la fois aux composantes écologiques et sociales de la biodiversité. Il a ainsi mis en évidence « la nécessité d'adapter les mesures des politiques agricoles aux conditions régionales et de les intégrer dans des dynamiques sociales collectives pour prendre en compte les enjeux agricoles, sociaux, politiques et écologiques ».

L'ouvrage, qui propose des résumés des enjeux pour la recherche et pour la gestion, est organisé en quatre parties : cadres réglementaires et outils juridiques en agriculture et environnement, dynamiques sociales de la biodiversité, dynamiques écologiques de la biodiversité et intégration des politiques de biodiversité. Il s'adresse aux professionnels du développement agricole, de la protection de l'environnement, aux collectivités territoriales, aux enseignants et étudiants.

Source : <http://www.quae.com/fr/r3189-concilier-agricultures-et-gestion-de-la-biodiversite.html>

Climate-smart agriculture. Success stories from farming communities around the world

Sous la coordination de Stéphane Gambier et Vanessa Meadu, CTA, 2013



La FAO a récemment développé le concept de *climate-smart agriculture*, pour désigner une agriculture productive et rémunératrice qui répondrait à la fois aux enjeux d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique. L'agriculture « intelligente face au climat » repose ainsi sur des systèmes de production à la fois résilients face aux aléas climatiques et moins émetteurs de gaz à effet de serre.

Ce court [ouvrage](#) illustre ce concept en relatant 16 *success stories* en matière de *climate-smart agriculture*. Y sont ainsi décrits des systèmes de production variés, du Nord au Sud, qui ont réussi à concilier production agricole, résilience et réduction de l'empreinte carbone. Ces exemples sont regroupés en trois parties : innovation au niveau des pratiques agricoles ; gestion des risques climatiques ; politiques et institutions associées au changement climatique.

Source : CGIAR CCAFS *research program*

<http://ccafs.cgiar.org/research-highlight/climate-smart-agriculture-improving-lives-millions-heres-how#.UvuH49umHRS>

BRÈVES

De nouvelles avancées pour la surveillance des zoonoses

La collaboration des organismes mondiaux, dans le cadre de la surveillance des maladies animales, a connu une nouvelle avancée avec une rencontre entre OIE et OMS le 20 janvier 2014, sur le thème de la surveillance des zoonoses, et principalement des gripes aviaires et de la rage. Par ailleurs, l'OIE vient de mettre en place une nouvelle plateforme de surveillance [Wahis-Wild](#), pour la surveillance sanitaire des animaux sauvages, lesquels jouent un rôle croissant dans la transmission de zoonoses.

Source : OIE

<http://www.oie.int/fr/pour-les-medias/communiqués-de-presse/detail/article/the-oie-launches-wahis-wild-interface/>

Séquençage du génome du criquet, premier ravageur des cultures

Une équipe de chercheurs chinois vient de terminer la première ébauche du séquençage du génome du criquet migrateur (*Locusta migratoria*), un des ravageurs des cultures les plus destructeurs. Ces insectes peuvent en effet se déplacer sur plusieurs centaines de kilomètres, sous forme d'essaims, et détruire les cultures sur des surfaces considérables. Les résultats de ce séquençage, le plus grand d'un génome animal jusqu'à présent, ont été publiés dans la revue *Nature Communications*. Les chercheurs ont identifié plusieurs centaines de gènes cibles potentiels pour des insecticides. Ces travaux ouvrent donc de nouvelles pistes en matière de lutte contre ce ravageur.

Source : *Nature Communications*

<http://www.nature.com/ncomms/2014/140114/ncomms3957/full/ncomms3957.html>

La domestication du chat pourrait s'expliquer par les services rendus par ce dernier aux agriculteurs du Néolithique

Une étude, publiée dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*, a montré que la domestication du chat pourrait avoir commencé vers - 5 300 ans en Chine, en raison des services qu'il aurait pu rendre à l'Homme dans la lutte contre les ravageurs, en particulier les rongeurs. Les données isotopiques du carbone et de l'azote présents dans le collagène des os de chats, découverts dans le village de Quanhucun, ont montré que les chats mangeaient des rongeurs, qui mangeaient eux-mêmes du millet. Les résultats montrent également que les chats vivaient plus longtemps qu'à l'état sauvage, suggérant qu'ils ont pu bénéficier des restes de l'alimentation humaine ou même être nourris par les populations. Il s'agit de la preuve la plus ancienne d'une relation de commensalité entre l'Homme et le chat, et elle serait expliquée par les services rendus par les chats en matière de stockage des denrées alimentaires.

Source : *PNAS*

<http://www.pnas.org/content/early/2013/12/12/1311439110.abstract>

L'Anses lance sa troisième étude INCA

La troisième étude individuelle nationale des consommations alimentaires (INCA) a été lancée le 6 février 2014 par l'Anses. Elle concernera un échantillon représentatif de 4 000 consommateurs de 472 communes françaises et se déroulera pendant un an. Les résultats de cette étude compléteront les connaissances sur l'état nutritionnel de la population vivant en France, et sur le lien entre l'alimentation et l'incidence de certaines maladies (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires, cancers). Les deux premières études INCA s'étaient déroulées en 1998/1999 et en 2006/2007.

Source : Anses

<http://www.anses.fr/fr/content/l%E2%80%99anses-lance-sa-troisi%C3%A8me-%C3%A9tude-individuelle-nationale-des-consommations-alimentaires-inca>

Travailleurs saisonniers : nouveau pas vers l'harmonisation sociale européenne

Le Parlement européen a voté une Directive qui octroie de nouveaux droits aux travailleurs saisonniers issus de pays tiers. Le texte était en négociation depuis trois ans. Les dispositions visent à mettre fin à l'exploitation de certains travailleurs et à empêcher les séjours temporaires de devenir permanents. Selon la Commission, l'UE accueille chaque année plus de 100 000 travailleurs saisonniers de pays tiers.

Source : Parlement européen

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20140203IPR34619/html/Am%C3%A9liorer-les-droits-et-les-conditions-de-travail-des-saisonniers-de-pays-tiers>

Lancement du réseau MED-AMIN, système d'information méditerranéen pour l'agriculture

Les États membres du CIHEAM (Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes) ont lancé le réseau MED-AMIN, *Mediterranean Agricultural Markets Information Network*, dans le but de « favoriser la coopération et le partage d'expériences entre les systèmes d'information nationaux des marchés agricoles ». Ce réseau se veut un signal fort pour les pays méditerranéens, car « amin » signifie « confiance » en arabe. Calqué sur le système AMIS mis en place par le G20, ce réseau concernera au départ les céréales (blés, orge, maïs et riz), qui représentent des matières premières agricoles stratégiques pour les pays méditerranéens.

Source : IAMM

<http://www.iamm.fr/iamm/Actualites/%28offset%29/10>

Nomad Yo, un yaourt sans lait aux céréales fermentées

La société Plurielles a lancé un dessert fermenté à base de céréales. L'originalité de ce yaourt est qu'il ne comporte ni lait, ni soja. Il est élaboré avec des céréales (du riz ou du sarrasin par exemple, traités thermiquement pour éliminer les pathogènes), de l'eau, des ferments et des arômes naturels. « Le but était de créer un processus de gélification pour obtenir une texture crémeuse, comme un yaourt brassé, sans additif ni gluten », a déclaré le créateur, Christophe Favrot. Son yaourt Nomad Yo, issu de l'agriculture biologique et primé lors de trois concours régionaux et nationaux, est pour l'instant vendu uniquement dans des points de vente spécialisés (entre 1000 et 2000 yaourts par mois).

Source : *L'usine nouvelle*

<http://www.usinenouvelle.com/l-usine-nouvelle-du-28-janvier-2014-n3362>

COLLOQUES, CONFÉRENCES

- 25 février 2014, Paris, Parc des expositions de la porte de Versailles

Colloque de l'Inra au salon international de l'agriculture : « *Conception et adoption de systèmes de production agricole à hautes performances* »

https://colloque.inra.fr/sia2014_agricultureperformante/Programme

- 27 février 2014, Berlin, Ambassade de France

Atelier bilatéral franco-allemand : « *Perspectives en bioéconomie : défis et solutions pour l'avenir* »

<http://www.mica.inra.fr/Evenements/Atelier-franco-allemand>

- 11-13 mars 2014, Wageningen, Pays-Bas

3rd International Conference on Food Digestion

https://colloque.inra.fr/cost_infogest_icfd2014

- 18 mars 2014, Paris, APCA

Journée de restitution des programmes Casdar « Innovation et partenariat » et « recherche finalisée et innovation » 2009, en partenariat avec le GIS Relance Agronomique

https://colloque4.inra.fr/gisra_casdar/Programme

- 20 mars 2014, Paris

Assemblée générale de l'association française d'agronomie, sur le thème « *Stratégies d'adaptations de l'agriculture aux aléas et changements climatiques : apports de l'agronomie* »
<http://agronomie.asso.fr/detail-actualite/article/lag-2014-de-lafa-aura-lieu-le-jeudi-20-mars/>

- 25 mars 2014, Paris, ASIEM

Séminaire « *Maladies Infectieuses Émergentes* »

- 25-26 mars 2014, Versailles, Amphithéâtre Inra

Journées de l'Association Française pour la Production Fourragère (AFPF), sur le thème « *Concilier productivité et autonomie en valorisant la prairie* »

<http://afpf-asso.org/index/action/page/id/20/title/programme-des-journees-professionnelles>

- 27 mars 2014, Rennes, AgroCampus Ouest

Journée thématique « *(Epi-)Génétique, nutrition, environnement : mode d'emploi ?* » organisée par la WPSA-France (*World's Poultry Science Association*)

http://w3.rennes.inra.fr/internet/intranet/public/videos/CP/Programme_journee_WSPA.pdf

- 28 mars 2014, Paris, Académie d'Agriculture de France

Journée des doctorants 2014 du DIM ASTREA

<https://colloque.inra.fr/jdd2014/Pre-Programme2>

- 31 mars-1^{er} avril 2014, Dijon, Palais des congrès

Colloque final du programme européen *HabEat* : « *Comportements et préférences alimentaires durant les premières années de vie* »

<http://www.habeat.eu/news.php?news=HabEat-final-symposium>

- 1-4 avril 2014, Berlin, Humboldt Universität

11^e colloque européen de l'IFSA (*International Farming Systems Association*), sur le thème « *Farming systems facing global challenges: Capacities and strategies* »

http://project2.zalf.de/IFSA_2014

- 3 avril 2014, Paris

Colloque organisé par Inra et Arvalis « *Faut-il travailler le sol ? Acquis et innovations pour une agriculture durable* »

<http://www.ea.inra.fr/Evenements/Colloque-Faut-il-travailler-le-sol>

- 3 avril 2014, Paris

Journée d'animation scientifique du GIS AGENAE (Analyse du GENome des Animaux d'Élevage) dédiée aux professionnels de l'élevage sur le thème « *Épigénétique et Élevage* »

<https://colloque.inra.fr/agenae-epigenetique-et-elevage/Programme>

- 4-8 mai 2014, Montpellier, Le Corum

Colloque Résilience 2014 : « *Resilience and development : mobilizing for transformation* »

<http://www.resilience2014.org/>

- 14 mai 2014, Paris, Institut Pasteur

Colloque du Centre d'Informations des Viandes sur le thème : « *La viande a-t-elle sa place dans l'alimentation durable ?* »

- 20 mai 2014, Rennes, Maison de l'agriculture

Journée de restitution des programmes de recherche « *Alimentation 100% AB en élevage porcin biologique* »

<http://www.interbiobretagne.asso.fr/alimentation-100-ab-en-elevage-porcin-biologique-journee-de-restitution-des-programmes-de-recherche-15-1965.html>